République française
Département de Seine-et-Marne
Commune d'Achères-la-Forêt

Conseil municipal du 3 juin 2024
Relevé des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre et le trois juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Vanessa PIEL, Maire.

Etaient présents :
Vanessa PIEL, Estelle BERTEE, Laëtitia SALINGROD, Sylvain MARTIN, Philippe GUITTON, Fabien BARCQUE, Camille MIDOU, Sandra LEJAL, Caroline MAILLARD, Juliette ARAKELYAN, Christophe VAGEON, Jérémy PEDEL, Estelle PIERRE.

Absents excusés :
Gilles BOUCHE donne pouvoir à Philippe GUITTON (transmis à 20h07)

N° ordre	Délibérations	Décision	Vote
1	COM 20240603.01 Approbation du procès-verbal de la réunion du 04.04.2024	Adopté à la majorité	2 abstentions (Juliette ARAKELYAN, Estelle PIERRE) 12 pour
2	COM 20240603.02 Finances : Vote des taux d'imposition	Adopté à la majorité	2 contre (Philippe GUITTON, Gilles BOUCHE) 12 pour
3	COM 20240603.02 Finances : Décision modificative	Adopté à l'unanimité	
4	COM 20240603.04 Ressources humaines : effectifs et ouverture des postes pour la rentrée scolaire 2024-2025	Adopté à l'unanimité	
5	COM 20240603.05 SDESM : modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et la communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing	Adopté à l'unanimité	